

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
COMMUNE  
DE  
SAINT-PIERRE



## Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
SELESTAT-ERSTEIN

Séance du 20 septembre 2018

Nombre des conseillers  
élus : 15  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 9

Sous la présidence de M. Denis RUXER, Maire

Excusés : David WEBER (donne procuration à Carmen  
COURRIER), Sophie EICHENBERGER

ORDRE DU JOUR :

1. **Adoption du procès-verbal séance du 12 juillet 2018**
2. **Interdiction du brûlage déchets verts**
3. **Location à usage commercial presbytère**
4. **Investissement 2019**
5. **Incivilité vis-à-vis des élus**
6. **Gestion de l'école**
7. **Evolution PLU-I**
8. **Demande de subvention EHPAD MISSIONS AFRICAINES**
9. **Rapport d'activités Gaz de Barr**
10. **Divers**

1. **Adoption du procès-verbal séance du 12 juillet 2018**  
Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2018 est adopté à l'unanimité

2. **Interdiction du brûlage déchets verts**  
La circulaire nationale du 18/11/2011 interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre. Afin de pouvoir verbaliser les contrevenants il s'avère nécessaire d'établir un arrêté communal dans ce sens.  
L'arrêté stipulera « sauf dérogation autorisée par la mairie »

Après discussion, le conseil adopte l'établissement d'un arrêté interdisant le brûlage de déchets verts à l'air libre à la majorité  
7 pour, 3 contre

3. **Location à usage commercial presbytère**  
L'association « les filous » s'est exclue de l'organisation des manifestations organisées par le comité des fêtes en 2018. La gratuité de l'utilisation du local a été remise en question. L'association a préféré mettre fin à l'utilisation du local.  
Une esthéticienne est intéressée pour reprendre le local en tant que professionnel. Un bail professionnel va être établi au 1<sup>er</sup> novembre 2018. Le montant du loyer sera de 200 € + 50 € d'avance sur charges (eau+ électricité+ poubelles) Un décompte sera établi chaque année à la date anniversaire du bail.  
La pose d'un nouveau lino ainsi que de petits travaux de plomberie seront pris en charge par la commune.

**Adopté à l'unanimité**

4. **Investissement 2019**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

Propositions d'investissements pour 2019 :

- Renouvellement de l'éclairage intérieur au centre socio culturel
- Mise en place d'un éclairage à l'extérieur du centre socio culturel
- Installation d'une passerelle au pont Mulbach accessible aux piétons, vélos et chevaux.  
Une subvention peut être demandée à la Communauté de Communes du pays de Barr.

Les membres du conseil sont invités à faire part de leurs idées d'investissement pour 2019.

### 5. Incivilité vis-à-vis des élus

Le maire informe les membres du conseil des incivilités commises dernièrement à son encounter. Des jeunes en moto et scooter font les fous dans le village et sont insultants envers le maire. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

### 6. Gestion de l'école

Une réunion de rentrée a eu lieu avec les enseignants, les atsems, les adjoints et le maire afin de clarifier l'organisation de la gestion de l'école.  
Pour toute question relative à la gestion de l'école, le référent est l'adjoint Yves KNOBLOCH.  
Pour toute question d'ordre technique, le référent est l'adjoint David LASSE.

### 7. Evolution PLU-I

Quelques petites modifications ont été demandées par rapport au PLU-I  
2 petits alignements en zone constructible  
Une demande pour changement de destination en zone agricole  
Toutes ces demandes sont en instruction à la communauté de communes  
Les changements ne seront effectifs que fin 2019

### 8. Demande de subvention EHPAD MISSIONS AFRICAINES

Les membres du conseil demandent une présentation du projet avant de se prononcer.  
Le budget 2018 étant clos la demande est reportée au budget 2019.

### 9. Rapport d'activités Gaz de Barr

Monsieur le maire présente aux membres du Conseil le rapport d'activités 2017 de Gaz de Barr.  
Le rapport est disponible en mairie

### 10. Divers

#### - Demandes de subventions voyages scolaires :

Le collège de Barr organise un Echange franco-allemand pour les élèves de 4ème bilingue.  
Le séjour des élèves aura lieu du 3 au 11 octobre chez leurs correspondants allemands près de Bonn.  
Les enfants de Saint-Pierre Chloé ZIMMERMANN et Raphael LASSE sont concernés.

Le Conseil Municipal après discussion,

**DECIDE** d'allouer une subvention de 7.50 € par jour à chaque élève soit un montant de 67.50 € par élève sur présentation du justificatif de présence.

Le montant versé sera imputé au chapitre 6574 libellé « Divers »

### Adopté à l'unanimité

- La commune n'organisera pas de manifestation Clair de Nuit en 2019. La manifestation ayant pris de l'ampleur il faudrait au moins 120 bénévoles pour une bonne organisation
- A Fleur de Pot aura lieu le 12 mai 2019 et Festi'Pierre le 6 juillet 2019 (dates à confirmer avec le comité des fêtes)
- La vente de sapins aura lieu le samedi 8 décembre 2018 de 8 h à 16 h devant l'épicerie.
- Des panneaux signalant l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 h 30 vont être mis en place rue principale.
- Les planches au square en face du pont de l'Andlau sont dans un mauvais état et vont être changées.  
Les membres du conseil sont invités à y participer samedi le 29 septembre en matinée.

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

- Les travaux de réfection rue du moulin seront réalisés en même temps que la réfection rue du Schlittweg qui sont prévus fin octobre
- Un miroir va être posé pour plus de visibilité en sortant de la rue du moulin.

Saint-Pierre, le 21 septembre 2018

Denis RUXER

Maire de Saint-Pierre

